

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT A LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS LOCAUX

Les communes, collectivité au cœur de l'économie locale, ont pour mission, outre l'aménagement du cadre de vie et la fourniture de services publics de qualité, la création des conditions favorables, à même d'asseoir durablement le développement intégré de leur territoire. Pour ce faire, elles doivent, d'une part, connaître les potentialités et les atouts de leur territoire qu'elles peuvent mettre à profit pour leur développement durable et, d'autre part, se doter d'un plan d'action stratégique, exposant la vision, précisant les objectifs, déclinant les moyens à mettre en œuvre et décrivant la démarche à suivre pour les atteindre.

Ce plan stratégique de développement représente un outil indispensable permettant de catalyser les efforts de l'ensemble des acteurs et des partenaires locaux, en vue d'organiser et mettre en œuvre le développement de la collectivité locale. Il permet, en outre, d'optimiser toutes les initiatives communales, dans un contexte dominé par la rareté structurelle des ressources financières affectées au développement local.

Par ce plan, se déclenche un processus dont le point de départ est la réalisation d'un diagnostic précis, permettant la mise en place d'un programme d'actions, révisé périodiquement pour tenir compte de l'évolution objective du contexte et de l'environnement de la commune.

Aujourd'hui, nombreuses sont les communes qui ne disposent pas de structures capables d'élaborer cet outil indispensable. Le FEC, de par sa mission qui consiste, entre autres, à « assister les collectivités locales pour l'identification, l'évaluation et le suivi d'exécution de leurs projets », et dans un souci permanent de maîtrise de ses interventions au niveau local, se propose d'accompagner certaines collectivités locales dans la formulation de leur vision du développement et dans l'élaboration du plan stratégique de sa mise en œuvre. Tout ceci s'opère dans une démarche participative, pour consolider le savoir-faire des communes et, en définitive, développer leur autonomie et leur propension à entreprendre des actions de développement pérenne. Pour ce faire, il a mis en place un Fonds d'Accompagnement des Collectivités Locales (FACL) pour assister ces dernières dans l'élaboration d'une planification stratégique et l'établissement de plans d'investissements basés sur ces principes. Le FACL ambitionne également le renforcement, par la formation, des capacités des communes dans ce domaine.

RESING accompagne le FEC, depuis plusieurs années déjà, dans cette démarche en faveur des communes, rurales et urbaines, du pays.

Ainsi, RESING a réalisé, pour le compte du FEC, les diagnostics territoriaux et plans d'actions stratégiques des collectivités suivantes :

Région du Grand Casablanca	R. de Guelmim Es Smara	R. Tadla Azilal	R. de Doukkala-Abda	R. Marrakech Tensift Al Haouz	R. Chaouia-Ouardigha	R. Souss Massa Draa
Provinces de Nouacer et Médiouna	Communes (C.) de El Ouatia, Foum Zguid, et Taghjiit	C. de Demnate, Bni Oukil et Oulad Nacer	C. de Boulaouane et Oulad Ghanem	C. de Imintanout	C. Oued Zem	C. de Drarga, Imi Mqourn, Kelaat M'Gouna, Taliouine

Les études des Provinces de Nouacer et Mediouna sont en cours.



Client : Fonds d'Équipement
Communal (FEC)

Pays : Maroc

Années : 2006-2010